

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

**DOSSIER PEDAGOGIQUE
UNITE DE FORMATION**

**EBENISTERIE : PREPARATION, FINITION ET
COMMERCIALISATION D'OUVRAGES**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE : 31 20 04 U 21 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 301 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 27 août 2010,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

EBENISTERIE : PREPARATION, FINITION ET COMMERCIALISATION D'OUVRAGES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant de déterminer le prix d'un ouvrage, d'en assurer la finition et de le valoriser en l'exposant.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ♦ Expliquer les différentes étapes indispensables à la réalisation d'un tiroir simple et à recouvrement ainsi que le fonctionnement du coulissage du tiroir ;
- ♦ décrire et choisir les différents types de quincailleries : charnières, paumelles droites et coudées, pivots, serrures... ;

*sur base de consignes précisant les caractéristiques des éléments mobiles d'un meuble simple (tiroir, porte, tablette),
en utilisant l'outillage adéquat et dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène,
en tenant compte des différentes étapes indispensables à la réalisation de ces éléments,
en utilisant différentes machines telles que raboteuse, toupie, tenonneuse, mortaiseuse,*

- ♦ choisir des bois dont les défauts éventuels n'auront pas d'incidence sur l'aspect final des éléments mobiles du meuble ;
- ♦ établir les épures (y compris les détails d'assemblage) et les bordereaux ;
- ♦ réaliser et ajuster les éléments mobiles du meuble.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Ebénisterie : conception et réalisation des éléments mobiles d'un meuble simple » code N° 31 20 02 U 11 D1 classée dans l'enseignement secondaire inférieur de transition.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Technologie : produits de finition	CT	B	12
Travaux pratiques de préparation et de finition d'ouvrages	PP	C	40
Techniques de commercialisation	CT	B	28
2. Part d'autonomie		P	20
Total des périodes			100

4. PROGRAMME

4.1. Technologie : produits de finition

L'étudiant sera capable :

sur base de catalogues et/ou de fiches techniques de produits de finition du bois,

- ◆ de citer les principaux produits (cires, vernis, polisseries, teintures...) et d'en préciser les caractéristiques, les avantages et les inconvénients ;
- ◆ d'expliquer les méthodes de préparation des produits à appliquer ;
- ◆ d'expliquer les techniques de finition principales telles que polissage, application de cire et de vernis, rempli ciré, céruse, teinture... et d'en préciser les avantages et inconvénients.

4.2. Travaux pratiques de préparation et de finition d'ouvrages

L'étudiant sera capable :

au départ d'un cahier des charges ou de consignes de travail, en utilisant l'outillage adéquat dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, de manière autonome,

en veillant au respect des mesures de protection individuelle et collective,

- ◆ de déposer les éléments de quincaillerie et de décoration en vue de la finition (démonter, classer, entreposer) ;
- ◆ de préparer le support afin d'obtenir un état de surface apte à recevoir un produit de finition ;
- ◆ de choisir et/ou de préparer les produits de finition à appliquer ;
- ◆ de mettre en œuvre les différentes techniques de finition (artisanales et industrielles) telles qu'application de cire, de vernis, de polissure, de teinture... en respectant scrupuleusement les conseils d'utilisation des différents produits ;
- ◆ de reposer la quincaillerie et de contrôler la conformité de l'ouvrage.

4.3. Techniques de commercialisation

L'étudiant sera capable :

à partir d'une commande d'ouvrage d'ébénisterie comprenant un plan de réalisation et nécessitant un nombre d'heures de travail déterminé,

- ◆ d'établir la liste des différents éléments intervenant dans le devis (prix d'achat des matières et des fournitures, coûts d'exécution, frais généraux, bénéfice...) ;

- ◆ d'évaluer, de comparer et de calculer le prix des matériaux :
 - ◆ appel d'offres auprès des différents fournisseurs,
 - ◆ comparaison des qualités et des services,
 - ◆ estimation des pertes éventuelles et des délais de livraison ;
- ◆ de rédiger un bon de commande ;

à partir d'un choix de meubles,

 - ◆ de concevoir une exposition favorable à la valorisation des produits ;
 - ◆ de citer les arguments favorables à la vente ;
 - ◆ de choisir un endroit approprié à l'entreposage et au conditionnement des produits.

5. **CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ d'expliquer les techniques de finition principales telles que polissage, application de cire et de vernis, rempli ciré, céruse, teinture... et d'en préciser les avantages et inconvénients ;
- au départ d'un cahier des charges ou de consignes de travail, en utilisant l'outillage adéquat dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, de manière autonome,*
- en veillant au respect des mesures de protection individuelle et collective,*
- ◆ de déposer les éléments de quincaillerie et de décoration en vue de la finition (démonter, classer, entreposer) ;
 - ◆ de mettre en œuvre les différentes techniques de finition (artisanales et industrielles) telles qu'application de cire, de vernis, de polissure, de teinture... en respectant scrupuleusement les conseils d'utilisation des différents produits ;
- à partir d'une commande d'ouvrage d'ébénisterie comprenant un plan de réalisation et nécessitant un nombre d'heures de travail déterminé,*
- ◆ d'évaluer, de comparer et de calculer le prix des matériaux ;
 - ◆ de concevoir une exposition favorable à la valorisation du produit et de choisir un endroit approprié à l'entreposage et au conditionnement.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le soin apporté dans la réalisation du travail,
- ◆ le degré de précision dans le calcul des prix.

6. **CHARGE(S) DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

7. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pour le cours « Travaux pratiques de préparation et de finition d'ouvrages », il est conseillé de ne pas dépasser 15 étudiants par groupe.